

plus tard à redresser la tête, la loi de la nécessité, comme firent les barons d'Angleterre et les compagnons de Clovis.

soverains dans leurs fiefs et en possession de tous les droits régaliens, se soient donné, dans la personne d'un des leurs, un maître héréditaire, dont les fils ne pouvaient que tendre à usurper tous leurs prétendus droits; mais ici encore se révèle l'inexorable loi de la nécessité. Constitué unaniment avant la monarchie française, l'Allemagne, sous la conduite d'Othon le Grand, n'assignait pas de limite à ses conquêtes. Elle avait mis la

main sur la péninsule italique et enrôlé la papauté à son service. Le fils d'Othon venait d'assiéger Paris, et la monarchie française, à peine représentée par un fantôme de roi, se voyait menacée d'une nouvelle invasion germanique; Hugues Capet fut élu, et, dans la pensée de ses électeurs, il n'était que le dictateur passager de la féodalité. La lutte de son père contre Charles le Simple l'avait indiqué, le danger le fit choisir, les rivalités

le maintinrent, et la monarchie française fut définitivement constituée. Nous donnons ci-dessous une liste des dynasties qui ont régné sur les pays civilisés. Nous n'avons pu citer les dynasties secondaires de princes, ducs ou chefs d'Etats sans importance, ce qui nous eût entraînés trop loin. Nous nous sommes contentés de donner les noms des dynasties d'Etats encore existants ou d'empires qui ont joué un grand rôle.

Table with 3 columns: NOMS DES DYNASTIES, NOMS DES ETATS, DATES. Lists various dynasties like Abbasides, Aglabites, etc., with their corresponding states and dates.

Pour une dynastie, la moindre tâche est de se fonder, le plus lourde de se maintenir. Ce que l'instinct du père a créé, le sentiment de la sécurité tend à le détruire. Puis le progrès incessant de l'humanité n'a pas qu'un cadre tout philosophique qui nous est imposé, voyons donc, en analysant les bonnes comme les mauvaises chances, pour quelles causes sont tombées tant de dynasties qui, toutes, à leur origine, pouvaient se promettre la perpétuité.

Quelques faits d'abord. Dans l'abaissement général des caractères et dans l'affaiblissement qui succède à de longues commotions politiques, Auguste n'eût pu prouver que peu de difficultés à fonder un empire. Pour le transmettre, il a deux voies à sa disposition: l'hérédité et l'adoption. Or, pendant combien de temps après sa mort l'empire resta-t-il dans sa famille? Un demi-siècle. Accusés-ont l'incapacité de ses quatre successeurs? Non: deux d'entre eux, le dernier surtout, le plus étrangement défigurés par l'histoire, n'étaient pas dépourvus de l'esprit de gouvernement; mais par la force des traditions, et en dépit de son nom, l'empire n'était qu'une dictature transportée du forum dans un camp, sans aucune chance d'hérédité.

Clovis fonda une monarchie; mais, incapable de s'élever à la notion d'une magistrature suprême, qui est le véritable caractère de la souveraineté, ce sauvage ne voit dans son trône qu'un fief de famille qu'il partage entre ses quatre enfants. Des lors, on peut le prédire, c'est une dynastie morte-née. Avenant un génie supérieur, Charlemagne commet la même faute. Flottant entre l'idée de l'unité politique et le sentiment de famille étroitement compris, il médite un projet de partage qu'il n'exécute pas, mais que son faible successeur se laissera arracher par ses enfants. Autre monarchie démembrée et perdue.

En Angleterre, à la suite de violentes commotions et à la faveur d'un besoin de repos qui a gagné tous les partis, Charles Ier remonte sur le trône de ses ancêtres. Pour s'y perpétuer, la dynastie des Stuarts n'a qu'à se laisser aller au courant de l'opinion d'un peuple qui n'exige de ses rois d'autres vertus que l'inertie et la tolérance; mais le succès de se jeter au travers du courant de son siècle et de son pays. Il s'y noie, et sa dynastie avec lui.

le maintien, et la monarchie française fut définitivement constituée. Nous donnons ci-dessous une liste des dynasties qui ont régné sur les pays civilisés. Nous n'avons pu citer les dynasties secondaires de princes, ducs ou chefs d'Etats sans importance, ce qui nous eût entraînés trop loin. Nous nous sommes contentés de donner les noms des dynasties d'Etats encore existants ou d'empires qui ont joué un grand rôle.

le maintien, et la monarchie française fut définitivement constituée. Nous donnons ci-dessous une liste des dynasties qui ont régné sur les pays civilisés. Nous n'avons pu citer les dynasties secondaires de princes, ducs ou chefs d'Etats sans importance, ce qui nous eût entraînés trop loin. Nous nous sommes contentés de donner les noms des dynasties d'Etats encore existants ou d'empires qui ont joué un grand rôle.

Table with 3 columns: NOMS DES DYNASTIES, NOMS DES ETATS, DATES. Lists various dynasties like Lagides, Lancastre, etc., with their corresponding states and dates.

de la papauté. A la même époque, l'esprit dynastique, en Allemagne, décline et s'affaiblit devant le principe plus fécond de l'élection. Mais c'est en France que nous allons trouver les plus graves enseignements. La création de la nationalité française est intimement liée à l'histoire de la monarchie capétienne. Le besoin qu'éprouvait la France de cette forme de gouvernement devait être bien impérieux puisque, jusque dans les temps modernes, les minorités, les imperfections de l'âme et du corps, la captivité, la folie même d'un souverain n'ont jamais laissé mettre en doute la perpétuation du rang supposé dans une même famille. La captivité du roi Jean, celle de François Ier, la folie de Charles VI et l'invasion anglaise n'avaient rien de commun avec les liens qui attachaient la nation française à la race des Capets. Remarquons, en passant, que depuis un siècle l'Angleterre a traversé les mêmes phases sans que le principe dynastique en ait été ébranlé. La longue dévotion de George III, les prodigalités excessives du régent n'y ont pas même fait naître la pensée que la possession du trône par la maison de Hanovre pût être matière à discussion. Pourquoi? C'est que le peuple qui unit une maison souveraine et un peuple ne repose pas sur un intérêt temporaire: il embrasse l'avenir des générations futures. Que l'on retire cette condition fondamentale, l'instinct n'existe plus.

Mais, comme rien dans ce monde n'est éternel, il en est de l'esprit dynastique comme de tout instrument de progrès, qui s'use par l'usage même et finit par céder la place à un instrument plus perfectionné. La monarchie a été jusqu'ici le tronc des peuples, tronc plus ou moins éclairé, plus ou moins désintéressé. Or, si les peuples viennent à s'émanciper, comme ils y tendent tous, que deviennent les tuteurs? On nous avouera qu'ils ne se préparent pas de gaieté de cœur à faciliter le gouvernement des nations par elles-mêmes; d'une dynastie, pas plus que d'un homme, on ne peut exiger le suicide. Pour restarier indéfiniment la maison de leurs pupilles, les dynastes éloignèrent d'eux les natures énergiques et indépendantes; ils ne patronneront que les mœurs et les caractères monarchiques; mais, en dépit de leurs efforts, la diffusion des lumières, l'esprit d'initiative individuelle et la puissance des associations populaires l'emporteront un jour sur l'instinct essentiellement conservateur des dynasties. La question sera définitivement jugée le jour où il aura été prouvé, non par des théories, mais par des faits positifs, que les monarchies héréditaires sont devenues des obstacles plutôt que des auxiliaires de progrès, et que la stabilité des Etats peut s'obtenir et se maintenir tout aussi bien, sinon mieux, par d'autres institutions.

Sous ce rapport, les Etats-Unis d'Amérique donnent au vieux monde un grand spectacle, que les dynasties européennes ne doivent pas considérer sans effroi. Ce peuple n'a pas sucé, comme les anciens peuples, le lait de la servitude, mais le lait de la liberté; ou plutôt il est né majeur et n'a pas eu d'enfance. Or, pour se donner un roi, il faudrait qu'il tombât en enfance et méritât d'être déclaré en interdiction. En refusant avec indignation la couronne que lui offraient ses compagnons d'armes, Washington a paralysé à l'avance toute velléité d'usurpation de la part de ses successeurs. De nos jours, on réprimait la plus formidable insurrection qui ait jamais menacé l'existence d'un Etat, l'Union américaine a fait preuve d'une vitalité bien supérieure à celle des institutions monarchiques. Enfin, la prospérité croissante de la grande république démocratique met en pleine évidence la fécondité d'un principe qui ne devrait plus être matière à discussion.

Nous n'avons pas à faire ici le procès du régime qui a plu à la France de se donner il y a une vingtaine d'années. Encore une fois, elle le paye chèrement de son prestige, de son influence, de son unité, et Dieu veuille qu'elle ne le paye pas de son existence. Dans son ensemble, chez nous, depuis près d'un siècle, l'esprit dynastique n'est pas en progrès. Outre deux essais de gouvernement républicain, qui n'ont été ni conclutants ni décisifs, parce qu'ils se sont produits dans des circonstances exceptionnellement défavorables, la France a vu défilé devant elle les représentants de quatre dynasties différentes, et pas un fils de souverain n'y a recueilli la succession paternelle. En 1792, en 1814, en 1815, en 1830, en 1848, en 1870, c'est-à-dire six fois en cinquante ans, le sceptre s'est brisé entre les mains de ses détenteurs, et quatre abdications in extremis n'ont pas sauvé les dynasties. Les traditions monarchiques, l'antagonisme des classes, et plus encore cette crainte vague de l'inconnu qui s'empare des esprits timides, ont pu faire considérer la monarchie héréditaire au moins comme une nécessité temporaire. Les débris du trône ramassés de toutes parts, à Fontainebleau, sur la route de Gand, sur la plage de Rochefort, dans la rade de Cherbourg et sur les grèves de Honfleur, ont pu être rajustés plus d'une fois tant bien que mal; mais la dynastie qui animait nos ancêtres n'est plus la nôtre au même degré. La France ressemble plus à la matrone d'Éphèse qu'à la veuve du Malabar; elle enterré ses dynasties sans

s'enterrer avec elles, et sans rien préjuger de l'avenir, nous pouvons affirmer que la disparition d'une dynastie de plus ou de moins n'y serait pas le signal d'un cataclysme universel.

DYSCALASIE s. f. (di-ska-la-si-ze) — du gr. *dysskalos*, difficile à séparer. Entom. Genre de coléoptères. Pathol. Difficulté à avaler les boissons.

DYSCHEMIE s. f. (di-ske-mi) — du gr. *dyss*, difficilement; *chemi*, bile. Pathol. Altération de la bile.

DYSCHEMISTE s. m. (di-ske-mi-st) — du gr. *dysschemistos*, difficile à séparer. Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des acanthacées, du désert de l'Arabie, qui croissent dans l'Inde.

DYSCHEMISTE s. f. (di-ske-mi-st) — du gr. *dyss*, difficilement; *chemi*, bile. Pathol. Altération de la bile.

DYSCHEMISTE s. f. (di-ske-mi-st) — du gr. *dyss*, difficilement; *chemi*, bile. Pathol. Altération de la bile.

DYSCHEMISTE s. f. (di-ske-mi-st) — du gr. *dyss*, difficilement; *chemi*, bile. Pathol. Altération de la bile.

DYSCHEMISTE s. f. (di-ske-mi-st) — du gr. *dyss*, difficilement; *chemi*, bile. Pathol. Altération de la bile.

DYSCHEMISTE s. f. (di-ske-mi-st) — du gr. *dyss*, difficilement; *chemi*, bile. Pathol. Altération de la bile.

DYSCHEMISTE s. f. (di-ske-mi-st) — du gr. *dyss*, difficilement; *chemi*, bile. Pathol. Altération de la bile.

DYSCHEMISTE s. f. (di-ske-mi-st) — du gr. *dyss*, difficilement; *chemi*, bile. Pathol. Altération de la bile.

voisins des araignées, et caractérisés par six yeux presque égaux, rapprochés sur le devant du corselet et sur deux lignes; une levre allongée, ovulaire; des mâchoires droites, dilatées à leur base; des pattes de longueur moyenne. Ce genre comprend cinq ou six espèces, appartenant presque toutes à l'ancien continent. Elles vivent sous les pierres ou dans les cavités des murs, et se renferment dans des tubes ou sacs oblongs, d'un tissu serré, blanc et soyeux. La *Dysdera erythrina* se trouve en France et au poutour de la Méditerranée, où on la rencontre presque toute l'année. Elle est errante, et se renferme dans des sacs de soie.

DYSDERQUE s. m. (di-sdèr-ke) — du gr. *dyss*, difficilement; *derma*, je vois). Entom. Genre d'insectes hémiptères, de la famille des Lygaeidae.

DYSECRISIE s. f. (di-zek-kri-ze) — du gr. *dyss*, difficilement; *ekkrinô*, je rejette). Pathol. Difficulté d'excrétion.

DYSECRISIE s. f. (di-zek-kri-ze) — du gr. *dyss*, difficilement; *ekkrinô*, je rejette). Pathol. Difficulté d'excrétion.

DYSECRISIE s. f. (di-zek-kri-ze) — du gr. *dyss*, difficilement; *ekkrinô*, je rejette). Pathol. Difficulté d'excrétion.

DYSECRISIE s. f. (di-zek-kri-ze) — du gr. *dyss*, difficilement; *ekkrinô*, je rejette). Pathol. Difficulté d'excrétion.

DYSECRISIE s. f. (di-zek-kri-ze) — du gr. *dyss*, difficilement; *ekkrinô*, je rejette). Pathol. Difficulté d'excrétion.

DYSECRISIE s. f. (di-zek-kri-ze) — du gr. *dyss*, difficilement; *ekkrinô*, je rejette). Pathol. Difficulté d'excrétion.

DYSECRISIE s. f. (di-zek-kri-ze) — du gr. *dyss*, difficilement; *ekkrinô*, je rejette). Pathol. Difficulté d'excrétion.

DYSECRISIE s. f. (di-zek-kri-ze) — du gr. *dyss*, difficilement; *ekkrinô*, je rejette). Pathol. Difficulté d'excrétion.

DYSECRISIE s. f. (di-zek-kri-ze) — du gr. *dyss*, difficilement; *ekkrinô*, je rejette). Pathol. Difficulté d'excrétion.



